



Analyse de stabilité après incendie

Votre construction a-t-elle subi un incendie et vous ne savez pas si celui-ci a entraîné des problèmes de stabilité ? Faites alors appel à nos experts qui vous accompagneront volontiers et rédigeront pour vous un rapport.

Votre solution personnalisée

Grâce à ce service, vous disposez d'un rapport reprenant les résultats des tests, ainsi que l'analyse et l'évaluation des résultats. Ce rapport indique également l'ampleur des problèmes éventuels que présente la construction et les mesures qui doivent être prises pour y remédier.

Votre résultat

Important à savoir

- Arrêtés royaux
- **RGPT** et code sur le bien-être au travail
- **RGIE**
- Règlements régionaux et communaux

Normes et standards

- **Normes belges et européennes** notamment les normes de la série NBN EN 1990 à 1999 (**Eurocodes**) et la série NBN B
- Spécifications techniques unifiées **STS**
- Notes d'information technique **CSTC**, **CRR** et **ATG**
- Règles techniques **ETAG** et **PTV**
- Cahiers des charges spécifiques

Dans quelle situation ?

Ce service est destiné aux propriétaires d'une construction ayant subi un incendie.